

Afin de procéder à la création de votre licence pour la saison 2022-2023, voici la [liste complète](#) des documents à retourner :

- [Fiche de renseignements](#) (avec adresse mail lisible)
- [Certificat médical](#) signé par un médecin (sur lequel est OBLIGATOIREMENT notifiée la phrase suivante : « sans contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir »).
- [Autorisation parentale club](#) et acceptation du [règlement intérieur du club](#).
- [Autorisation parentale Fédération avec autorisation de lutte contre le dopage pour les enfants mineurs ou pour les majeurs protégés](#).
- Photocopie recto de la carte d'identité/passeport du joueur.
- Une photo d'identité récente.
- Le règlement du montant de la licence en cas de création, correspondant à la catégorie du joueur (chèque libellé à l'ordre de : « Burnhaupt Handball »).
- [La charte sportive du club](#) signée par le joueur et par ses parents (si joueur mineur).

**Les documents à télécharger :**

- [Dossier d'inscription - documents à fournir](#)
- [Fiche de renseignements](#)
- [Certificat médical](#)
- [Questionnaire de reprise post confinement](#)
- [Notice « Surveillance post délivrance d'un certificat médical »](#)
- [Autorisation parentale et acceptation du règlement intérieur](#)
- [Autorisation parentale Fédération avec autorisation de lutte contre le dopage pour les enfants mineurs ou pour les majeurs protégés](#).
- [Règlement intérieur du club](#).
- [La charte sportive du club](#)

**Informations supplémentaires :**

- Pour tout nouveau licencié, le certificat médical reste obligatoire.
- Le questionnaire de santé n'est pas valable.